



Conseil communautaire du 6 février 2019

COMPTE RENDU

Étaient présents : Nadine Bathelot – Lionel Dhos – Michèle Lepaul – Jean Claude Tramesel – Michel Broutchoux – Sylvain Petitgenêt – Anthony Marie – Denise Laurent – Henri de Malliard – Georges Bardot – Marc Doillon – Jean Paul Marie – Bernadette Thouvenot – Anne Léonard – Marie Odile Hagemann – Christian Riondel – Dominique Ladier – Christiane Oudot – Alain Grillot – Christiane Grosjean – Florent Nurdin – Benoît Miège – Bernard Roger – Jean-Louis Grandhaie – Paul Laurent – Jean Daniel Gérôme – Michel Richard – Bernard Gauthier – Marie-Jeanne Mougin – Michel Désiré – Bernard Galmiche – Thierry Bordot – Edith Doucet – Jean Joaquim – Hervé Leroy – Gaston Vilminot – Rosaire Coppola – Annie Barret – Odile Pouilley – Bruno Mouton

Étaient absents excusés : Daniel Viney – Sabine Larue

Titulaires ayant donné une procuration : Brigitte Duhaut à Georges Bardot – Véronique Humblot à Alain Grillot – Patricia Aubry à Florent Nurdin – Michel Daval à Christiane Oudot – Martine Bavard à Henri de Malliard – Liliane Larrière à Hervé Leroy

Suppléants présents ne remplaçant pas de titulaires absents : Marie Françoise Mancassola – Martine Aubry – Yvon Poirot – Marcel Beluche – Claude Ragué – Gérôme Broutchoux

Secrétaire de séance : Anthony Marie

► **Préambule**

La commune de Fougerolles-Saint-Valbert, suite à la création de commune nouvelle, a deux nouveaux délégués pour le conseil communautaire : Annie Barret et Odile Pouilley.

► **Présentation de l'association « Aux sources de Saône et Meuse »**

Intervention de Fabrice Chaez, président de l'association.

M. Chaez rappelle les origines de l'association, et le projet de création de Parc Naturel Régional entre les trois anciennes régions : Franche-Comté, Lorraine et Champagne-Ardenne. Avant la création de la CCHC, les CC des *Belles Sources* et de *Saône et Coney* participaient au projet, car une partie de leur communes étaient dans le périmètre du futur PNR.

A la fusion des Régions, la création du PNR Aux sources du Parc a été abandonné. Le projet leur a cependant semblé structurant pour le territoire et, par conséquent, elles ont proposé un accompagnement sous une nouvelle forme. Les orientations stratégiques sont en cours de développement avec un axe fort sur la rénovation de bâtis patrimoniaux dans les communes. Les communes et Communautés de communes adhérentes pourront alors bénéficier de subventions. Elles seront, par ailleurs, appelées à participer financièrement aux frais d'ingénierie de l'association.

M. le Président énonce les procurations.

► **Approbation du compte-rendu du 12/12/2018**

Remarque : concernant la page 2, il y a une erreur de frappe. A savoir, il fallait lire 2019 et non 2018.

Gérome Broutchoux présent au début, est parti en cours de conseil.

Validé à l'unanimité

► **Renouvellement convention RPAM**

Les membres du conseil communautaire, à l'unanimité, approuvent cette convention et autorisent M. le Président à signer tout document dans ce dossier.

► **Reconduction du partenariat avec l'EPTB Saône et Doubs**

Pour le Bassin Versant de la Lanterne

L'EPTB n'étant plus financé par l'Agence de l'eau ni par le Département, ses prestations seront désormais facturées selon la grille présentée.

Le conseil communautaire valide à l'unanimité la reconduction du partenariat, approuve la grille tarifaire et autorise M. le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

► **Vente parcelles à la Fédération de Pêche**

Un projet de zone de loisirs sur le secteur de la Petite Charme à Corbenay a été proposé par la fédération de pêche. Pour le réaliser, elle a besoin de parcelles achetées en 2004 par la CCVS, restées vacantes depuis.

Le conseil communautaire approuve à la majorité cette vente à l'euro symbolique, sous certaines conditions.

1 abstention.

► **Renouvellement de la Convention de partenariat – Association Côté Cour**

L'association propose des spectacles de qualité aux établissements scolaires.

M. Bardot précise que cette action est fort appréciée des écoles.

La reconduction de la convention est votée à l'unanimité.

► **Adhésion à Culture70 – Opérateur culturel du Département de la Haute-Saône**

L'adhésion de la collectivité s'élève à 25€.

M. Miège précise qu'une adhésion à titre individuelle est possible pour 5€.

L'adhésion à Culture 70 est validée à l'unanimité.

► **Exposition et conférence – Sensibilisation à la préservation de la biodiversité**

Une conférence et une exposition, présentées par la LPO, ont eu lieu en janvier 2019.

La conférence est gratuite. La location de l'exposition coûte 80€.

Mme Hagemann précise que la conférence a attiré 90 personnes.

Le conseil communautaire approuve à l'unanimité la location de l'exposition.

► **Renouvellement de la Convention de partenariat – Ecole Départementale de Musique**

Mme Hagemann présente le fonctionnement et les relations avec l'EDM.

Convention triennale pour la période 2019-2021

Part fixe 1€/hab, part variable : 21€/heure

Renouvellement, trois options : OUI 1200h / OUI 1450h / NON

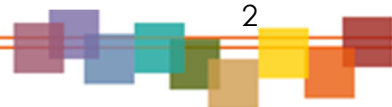
La commission a émis un avis favorable pour une reconduction, avec un forfait de 1450h (sauf 2 membres en faveur de 1200h).

M. Doillon rappelle qu'il s'agissait auparavant d'un partenariat dans les écoles, pour permettre une éducation musicale. Aujourd'hui, si on vote non, nous sommes obligés de rester adhérents, pour le même prix, mais sans cours. Cela donne l'impression d'avoir été floués.

M. Le Président précise que nous avons obtenu le maintien du prix fixe à 1€ (augmentation prévue à 1,15€/hab).

M. Désiré ne voit pas l'intérêt de donner 20 000€ pour n'avoir rien en retour.

Il est rappelé que la convention précédente était établie sur 1200h, que nous avons consommé plus que prévu, sans surcout. Aujourd'hui, en augmentant le nombre d'heure, nous ne faisons que régulariser, selon les besoins du territoire.



Combien d'élèves sont concernés ? 800 enfants avec la partie scolaire.

M. Le Président propose de suivre l'avis de la commission.

Le conseil communautaire valide à la majorité la reconduction de la convention pour 3 ans, avec un forfait horaire de 1450h. 1 voix contre.

► **Marché PLUI: avenant pour intégration de la commune de Saint-Valbert**

Suite à la création de la commune nouvelle de Fougerolles-Saint-Valbert, il faut procéder à un avenant sur les lots 1 et 3, pour intégrer les données relatives à St Valbert.

Le conseil communautaire adopte à l'unanimité cet avenant au marché PLUI.

► **Délégués SICTOM pour la commune de Fougerolles-Saint-Valbert**

Le conseil communautaire approuve à l'unanimité les deux délégués proposés par la commune de Fougerolles-Saint-Valbert : Odile Pouilley (titulaire) et Isabelle Grosjean (suppléante).

► **Avenant DSP Francas**

L'ALSH d'Aillevillers accueille, depuis septembre 2018, les enfants à partir de 7h (+15mn).

Le budget pour ce quart d'heure supplémentaire pour la période septembre à décembre 2018 est de 263.43€.

Le Conseil communautaire approuve à l'unanimité l'avenant au contrat de DSP et autorise M. le Président à signer.

► **Evolution poste agent ALSH**

Le conseil approuve à l'unanimité l'accroissement du temps de travail de l'agent travaillant à l'ALSH de Corbenay.

► **Tarifs ALSH**

Des tarifs complémentaires, liés aux activités (et non à l'accueil « traditionnel ») étaient proposés par les Francas.

Après échanges entre la CCHC et Léo Lagrange, deux tarifs complémentaires, pour les anniversaires et l'apprentissage de la natation, seront retenus, et doivent être votés.

M. Broutchoux précise que l'activité natation est proposée à Vauvillers, car les enfants n'y vont pas dans le cadre scolaire. L'école est trop éloignée des bassins d'apprentissage.

M. Gérome trouve que 40€ pour 10 invités n'est pas logique, car il faut 2 animateurs, quel que soit le nombre d'enfants. Cela fait 15 ans que le tarif de 32€ est appliqué.

M. Le Président propose que les tarifs soient à 32€ pour tout le monde, dans la limite de 10 invités pour les plus grands.

Le conseil communautaire approuve à l'unanimité ces tarifs complémentaires : 32€ pour les anniversaires, 12€ par la natation.

Mme Doucet demande à ce que les noms sur les boîtes aux lettres soient modifiés : cela cause parfois des problèmes au niveau de La Poste.

Préciser Léo Lagrange + ALSH de « nom de la commune »

► **Subvention Familles Rurales**

La subvention augmente en 2019 par rapport à 2018, car les contrats aidés ont disparu. L'augmentation vient de l'accroissement du coût de la masse salariale.

Le conseil communautaire approuve à l'unanimité la subvention 2019 pour la gestion du multi-accueil de Fougerolles.

► **Débat du PADD**

Après exposition des éléments du PADD, M. De Malliard précise que le projet est cohérent avec le SCOT. M. Bordot, président du Pays des Vosges Saônoises, confirme ce constat.

L'assemblée convient que les amendements demandés lors de la précédente séance ont été fidèlement retranscrits dans le document PADD.

Le conseil communautaire acte que le débat a eu lieu.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

► **Signalétique**

Les Signaux Girod ont commencé l'installation des panneaux de signalétique cette semaine.

► **Sous-Préfet**

Une visite du Sous-Préfet est prévue à la CCHC le 20 février.

► **Arrivée d'un nouvel agent**

Présentation de Julie Durupt, en charge du développement économique, depuis le 28 janvier.

► **Subvention agence de l'eau**

Enveloppe spéciale ZRR de 70%, via une convention avec les communes, le CCHC et l'agence de l'eau, selon un projet triennal.

Un courrier va parvenir en communes prochainement, il faudra y répondre rapidement pour se positionner.

► **Point ALSH – nouveau délégué**

M. Gérome interpelle M. le Président : suite à un retard pour le logiciel, les familles devront payer deux mois d'un coup.

M. Doillon trouve qu'il est compliqué de prévoir les inscriptions à long terme. En effet, Léo Lagrange demande des inscriptions au mois.

M. Le Président répond qu'il s'agit de fiche d'inscription, modifiable jusqu'à 3 ou 5 jours (délai en cours de discussion) avant le jour d'accueil.

M. Gérome invite le Président à refaire un tour sur les sites, constater les inquiétudes et dysfonctionnements.

M. Garret demande s'il est possible de réunir la Commission Enfance jeunesse afin de faire un état des lieux.

► **Hôpital de Remiremont**

M. Miège interpelle le conseil communautaire sur la situation de l'hôpital de Remiremont, fréquenté par une partie des habitants du secteur Est.

Il invite les élus et la population à réagir.

M. Le Président propose de voter une motion de soutien.

Une réunion sera prévue à Fougerolles le 20 février sur l'avenir du centre hospitalier de Remiremont.

Le secrétaire, Anthony MARIE